

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Conseil Municipal
Lundi 26 mars 2018

Rappels

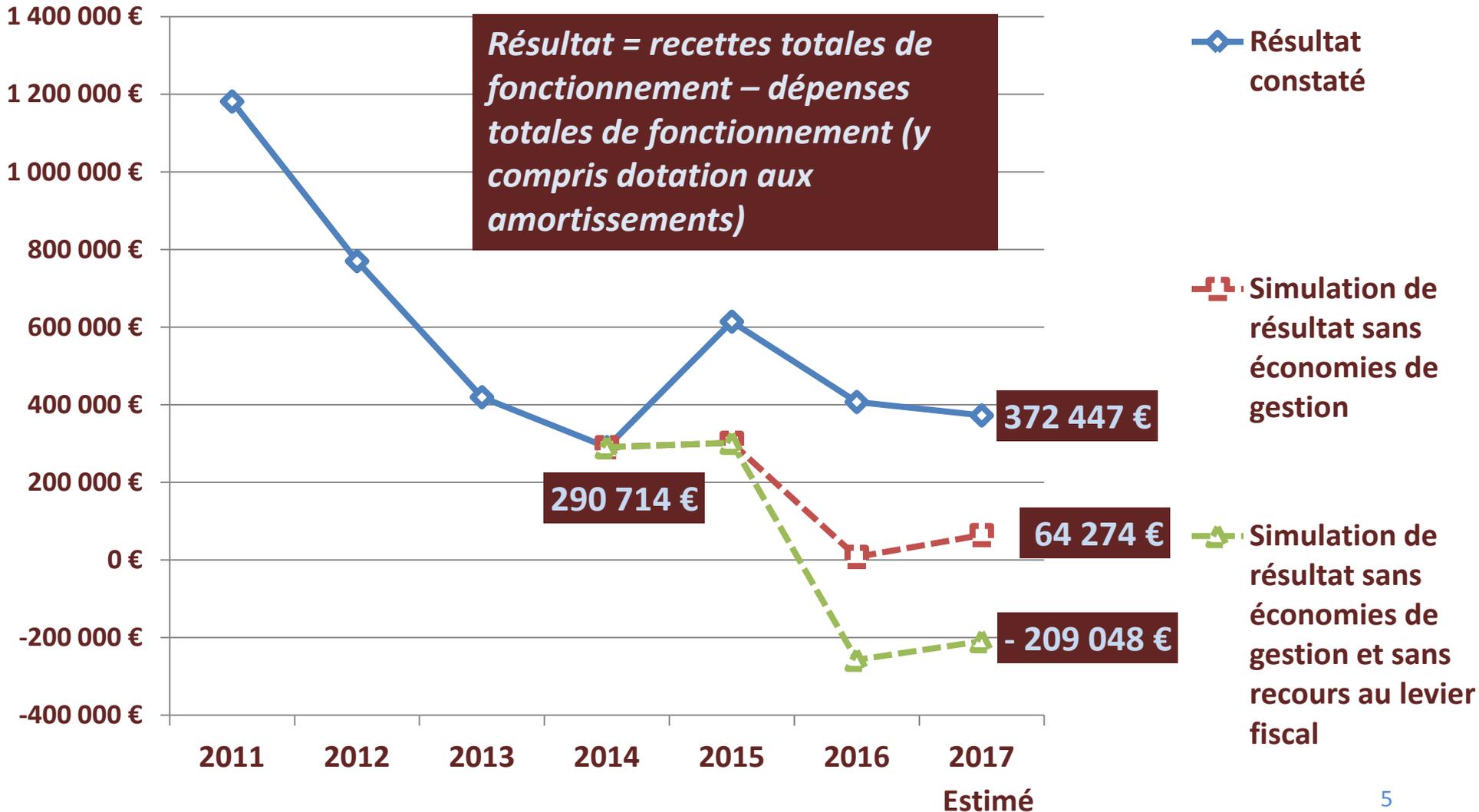
- **Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire**
- **Cet arrêté intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.**
- **Règle de procédure : le compte administratif est présenté par le maire, mais ce dernier ne prend pas part à son vote**

I. Vue d'ensemble de l'exercice 2017 en section de fonctionnement

Résultats 2017 – Fonctionnement

- Au terme de l'année 2017, un excédent de fonctionnement de 372 k€
 - Inférieur de 8,6% à l'excédent 2016 (407 k€)
 - Le dynamisme relatif de certaines recettes courantes (en particulier la fiscalité) vient partiellement compenser un rebond des dépenses de gestion ainsi que l'augmentation de la dotation aux amortissements

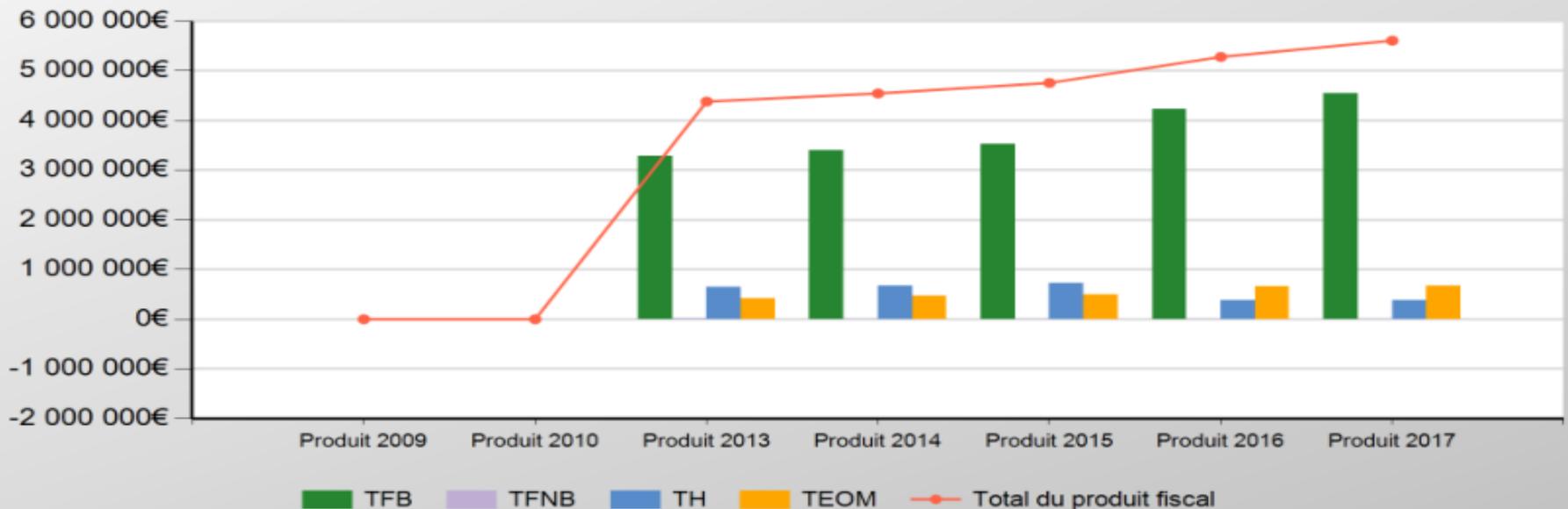
Evolution du résultat de fonctionnement annuel



II. Des recettes qui se maintiennent grâce à la fiscalité

Une augmentation des ressources fiscales qui se poursuit grâce aux bases

- **En 2016** : la modulation des taux votée au printemps 2016 (taux de la taxe foncière portée à 44,08% et taux de taxe d'habitation baissé à 3,96%) avait permis de générer 348 k€ de ressources supplémentaires
- **En 2017**, la fiscalité directe locale a généré un produit additionnel de 319 k€ exclusivement imputable à la forte augmentation des bases de taxe foncière (+7,32%)

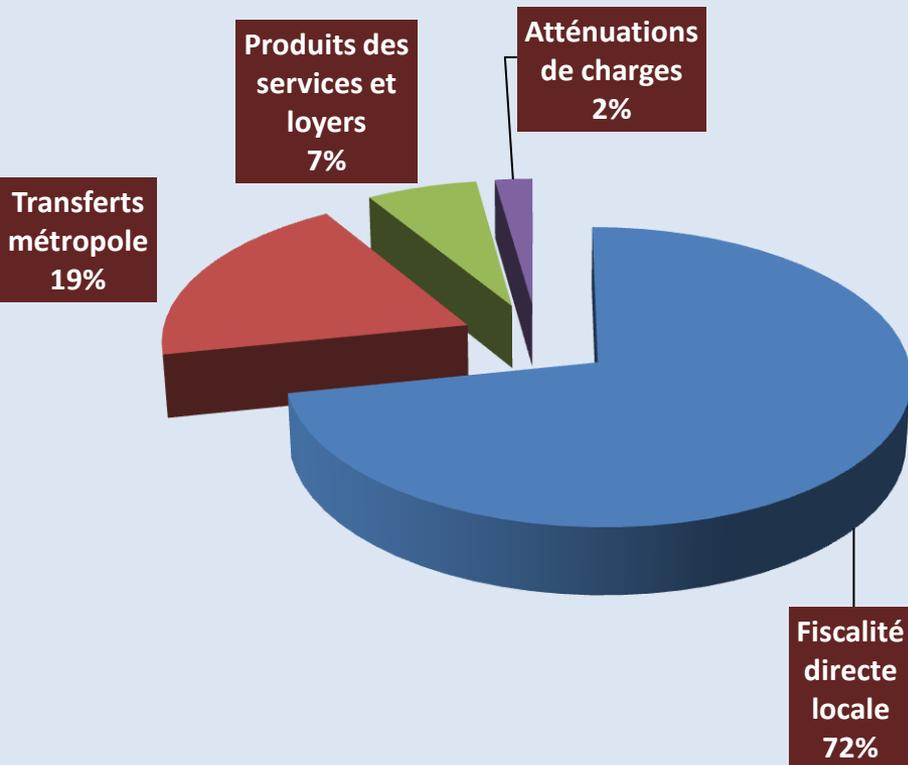


Les autres ressources en baisse

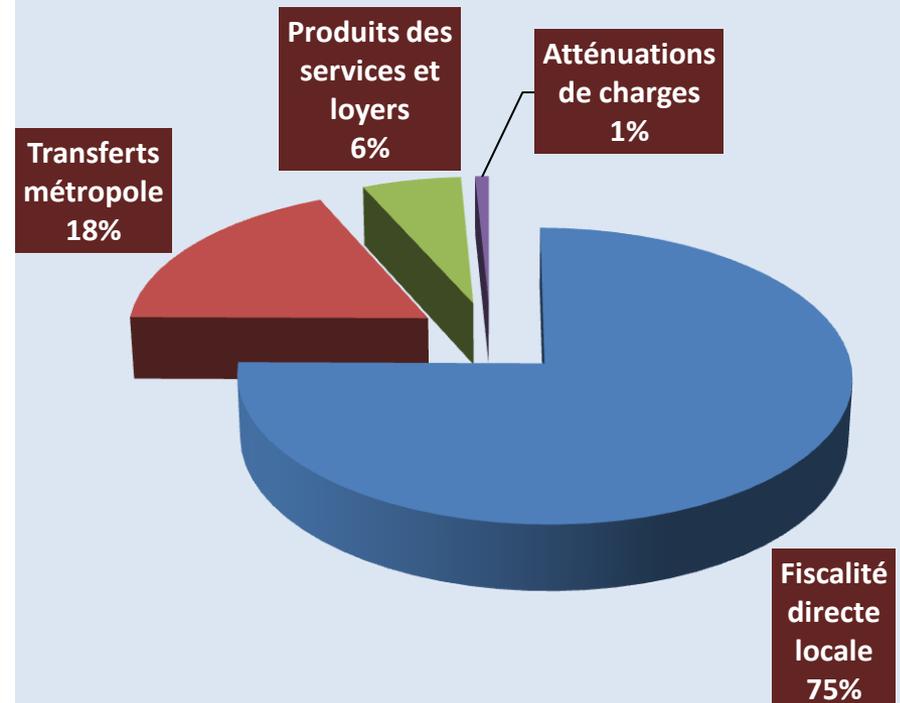
- **L'attribution de compensation** versée par la Métropole est passée sous la barre de 1 Mn € (989 k€)
 - Diminution de 30 k€ à la suite de la mise en place d'un service commun "emploi"
 - Attribution totale pour 2017 = 1 074 605 € mais le dernier versement mensuel a été encaissé sur l'exercice 2018
- Une contraction de 8,5% des **produits des services** (270 k€)
 - Des recettes exceptionnelles perçues en 2016 et non en 2017
 - Participation voirie réseaux
 - Derniers remboursements de la Métropole dans le cadre de la convention de gestion "voirie"
- **La dotation globale de fonctionnement** a fortement baissé passant de 302 k€ en 2016 à 178 k€ en 2017

La part croissante de la fiscalité dans les recettes

Année 2016

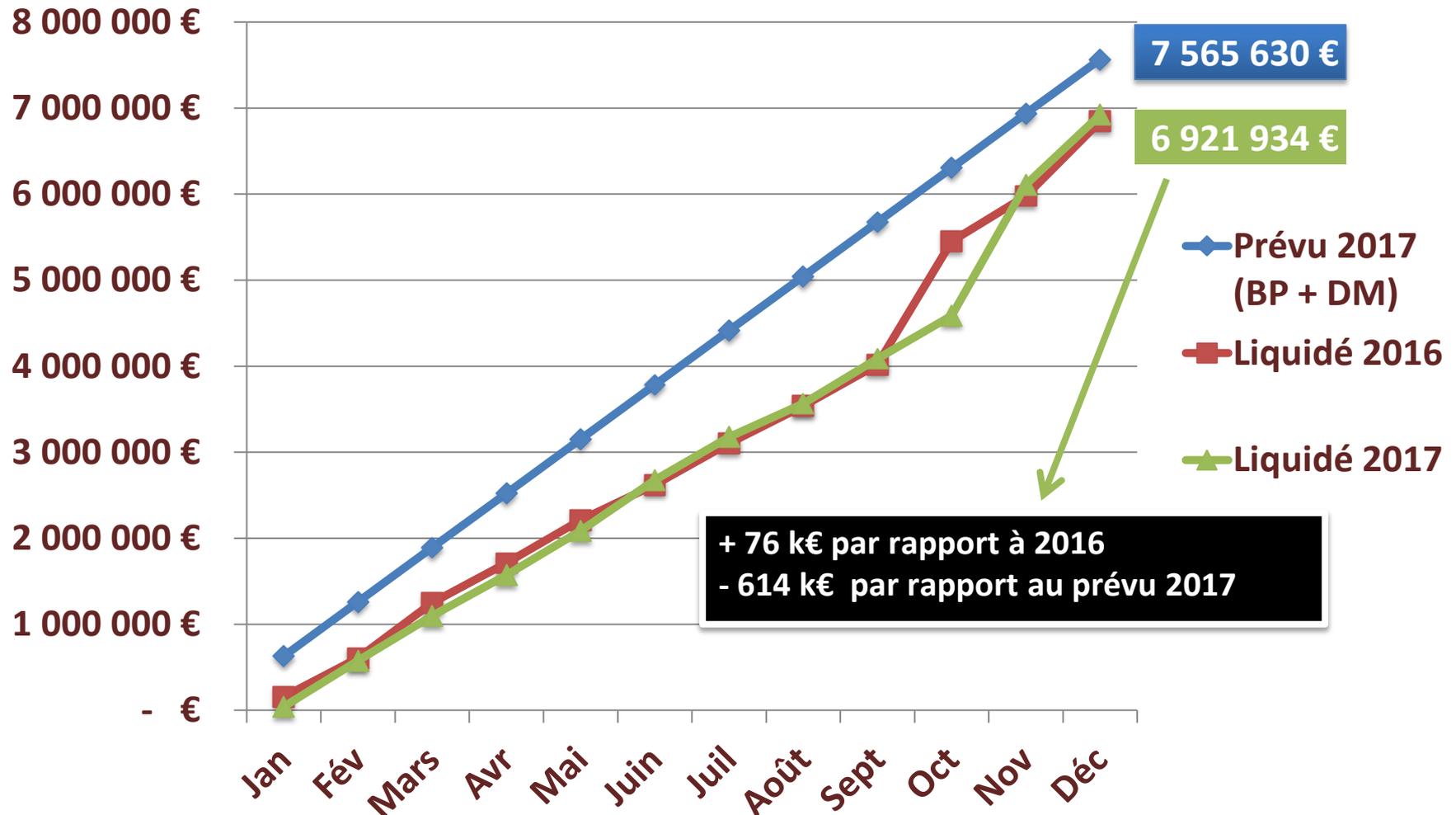


Année 2017

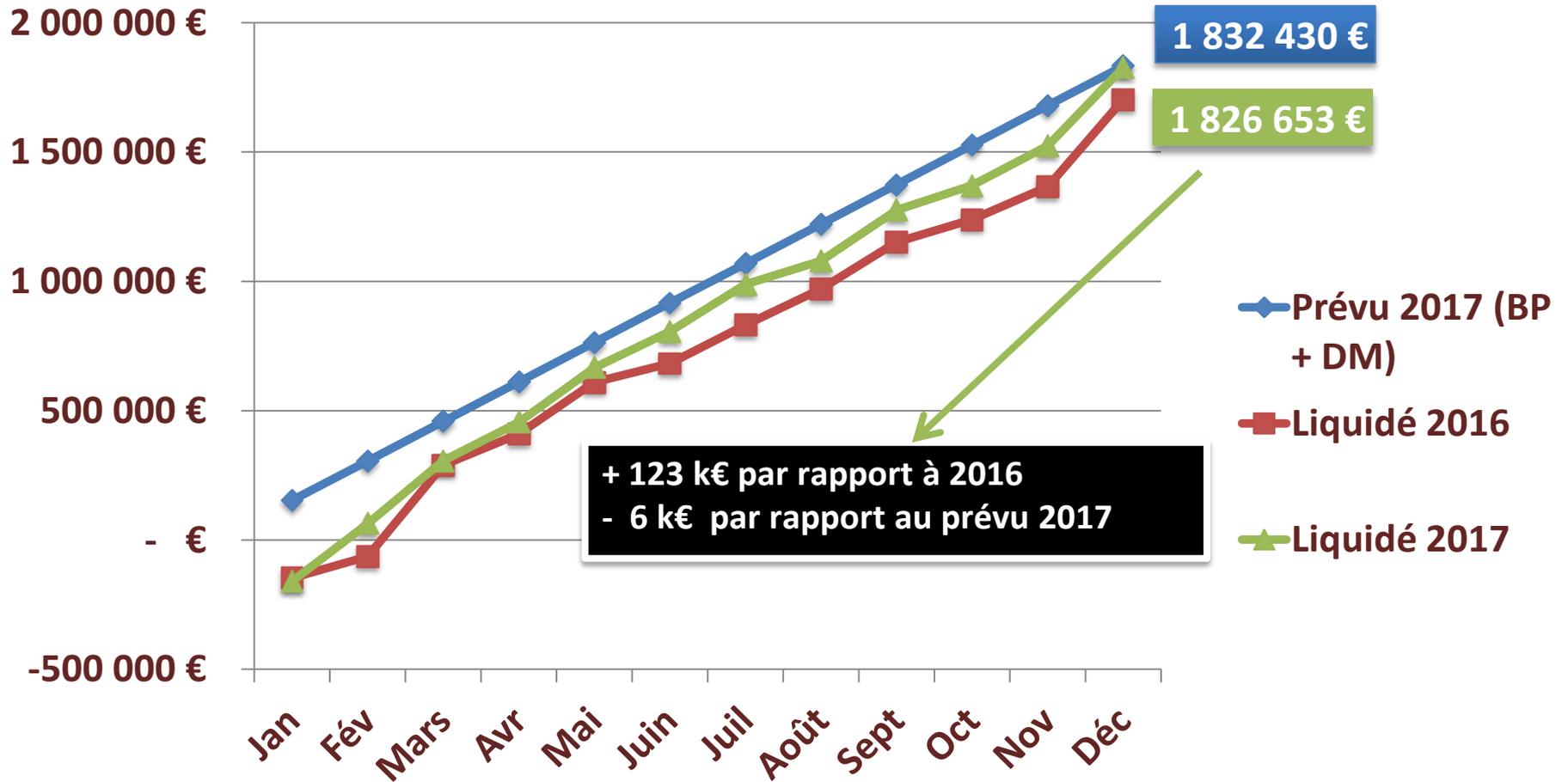


III. Charges de personnel en baisse, charges générales en hausse : une évolution contrastée des dépenses de fonctionnement

Comparatif dépenses réelles de fonctionnement Budgetisé 2017 / Liquidé 2017 et 2016



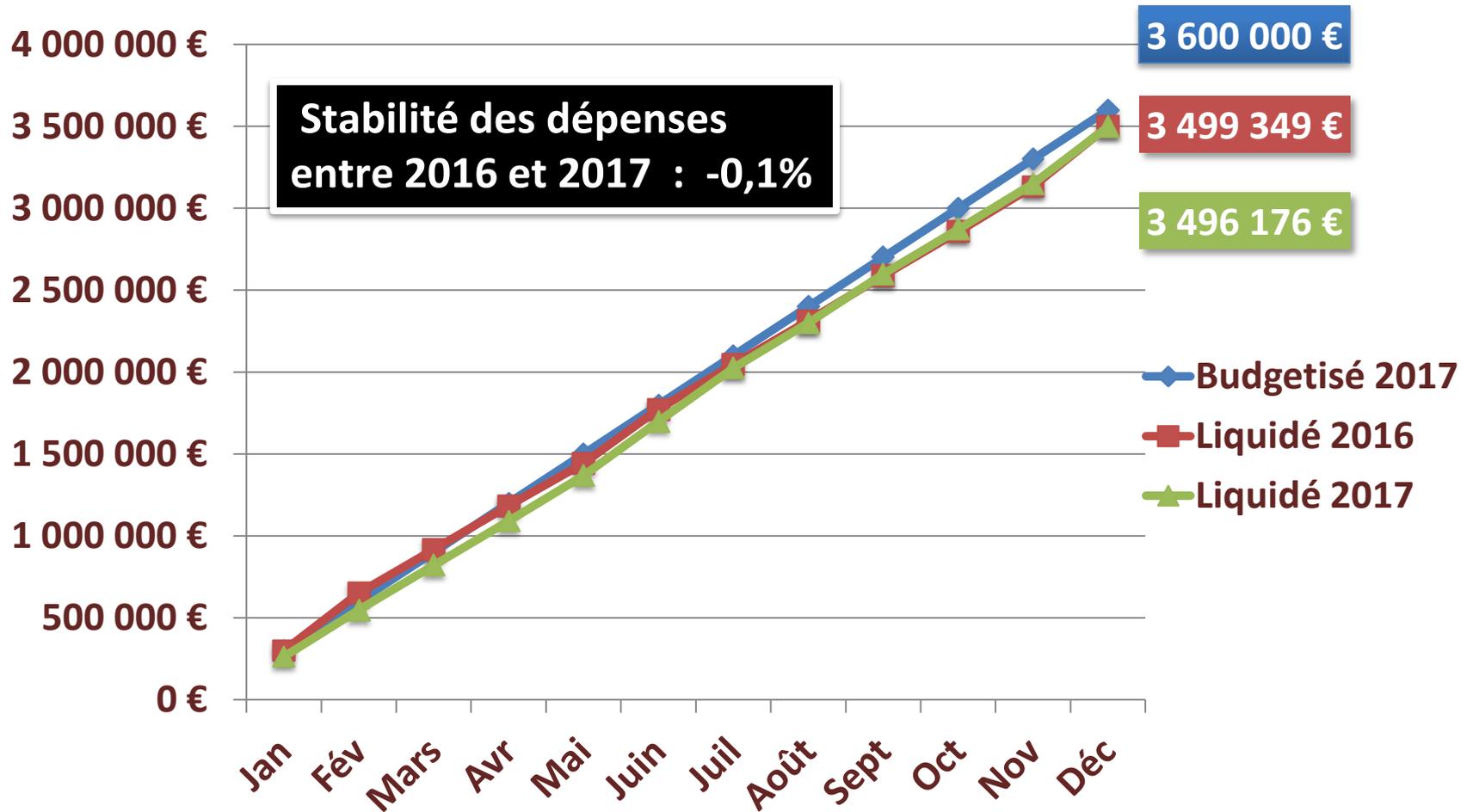
Comparatif charges générales (011) Budgetisé 2017 / Liquidé 2017 et 2016



Chapitre 011 – facteurs de hausse de la dépense 2017

- *Principaux éléments d'explication*
 - **Davantage de dépenses de maintenance des bâtiments**
 - Plus de prestations de services pour l'entretien ou la mise aux normes (ex : analyses d'air + 17 k€, nettoyage de tags + 5 k€)
 - **Des dépenses "exceptionnelles" imputées au chapitre 011**
 - Indemnisation liée à un protocole d'accord transactionnel (+30 k€)
 - **Des dépenses 2016 acquittées en 2017**
 - diapos-contes écoles + 4k€ / Interventions de télésurveillance + 6k€
 - **Une hausse des reversements aux ACL (asso des centres de loisirs)**
 - Coûts de postes en augmentation avec un emploi d'avenir converti en emploi permanent + 17k€
 - **Des dépenses d'énergie (électricité, gaz) en hausse + 23 k€**

Comparatif charges de personnel (012) Budgetisé 2017 / Liquidé 2017 et 2016



Masse salariale : pourquoi la stabilité ?

- **Des économies sur l'assurance du personnel**
 - Nouveau contrat d'assurance statutaire en 2017 suite à résiliation fin 2016
 - Une prime d'assurance moins importante (-12k€), mais une couverture moins étendue (donc de moindres remboursements)
- **Des arrêts de travail en diminution de 9% entre 2016 et 2017**
 - Moins de remplacements à effectuer donc moins de surcoûts
 - Un taux d'absentéisme inférieur à la moyenne des communes de même strate

Chapitre 65 – le 3^{ème} poste de dépenses

Chap. 65 - dépenses 2017 en milliers d'€

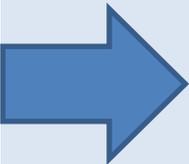


- **Des économies réalisées en 2017 (1 389 k€ de dépenses totales pour des crédits prévus de 1 416 k€)**
 - Principale explication : la contribution de la commune au service commun emploi de la Métropole conduit à alléger les dépenses à ce chapitre (plus de subvention de la commune au syndicat intercommunal du canton d'Eybens). Nb : les recettes ont diminué à proportion (baisse de l'attribution de compensation – cf diapo n°12).

IV. Investissements 2017, l'amorce d'un nouveau cycle

Résultats 2017 – investissement

- Un résultat d'investissement qui reste positif (+ 107 k€ en 2017 contre + 636 k€ en 2016)...
- ... bien que les dépenses d'équipement aient plus que doublé entre 2016 et 2017

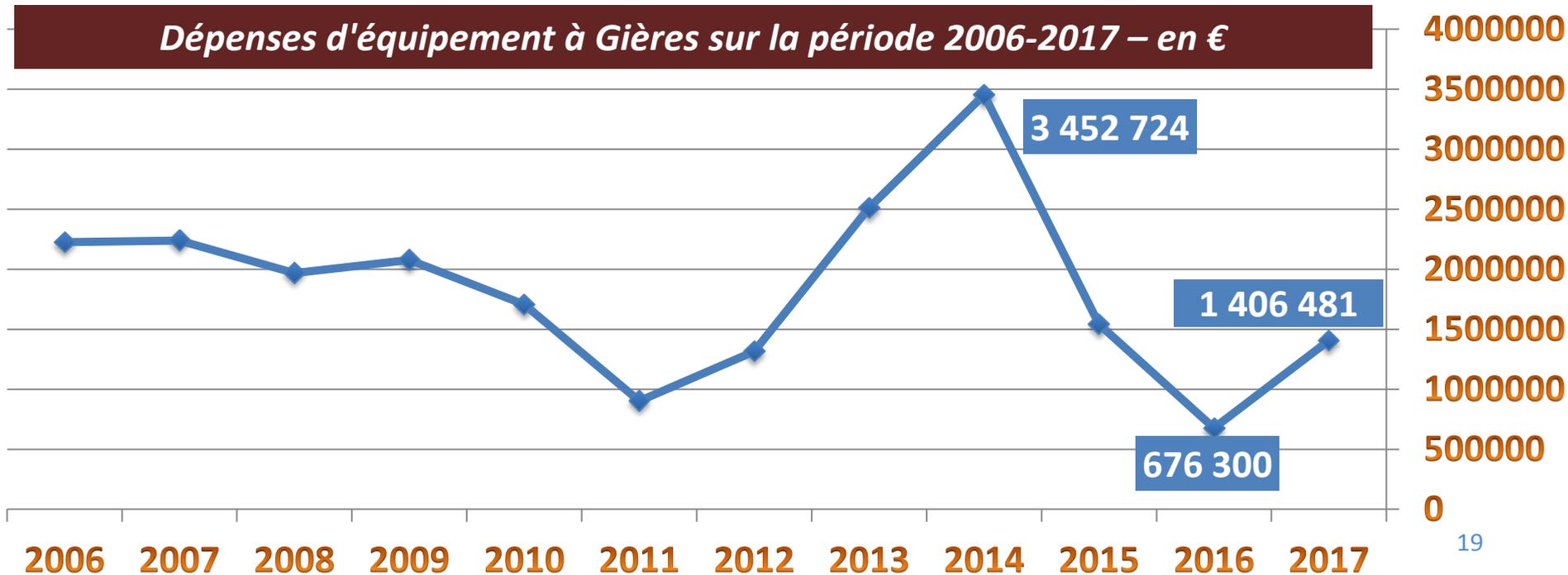


La section d'investissement a profité de recettes en hausse (dotations aux amortissements) et de recettes exceptionnelles (cessions immobilières, et projet urbain partenarial)

Crédits prévus et dépense effective

- D'importants crédits d'investissement prévus au budget 2017 (5,13 Mns €) afin de financer les nombreuses opérations inscrites au plan pluriannuel d'investissement
- En conséquence, après le creux de l'année 2016, **les dépenses d'équipement** (dépenses d'investissement corrigées, entre autre, du remboursement du capital de la dette) **ont rebondi**, passant de 676 k€ à 1 406 k€

Dépenses d'équipement à Gières sur la période 2006-2017 – en €



Principaux travaux 2017

- **Réalisations 2017**
 - Ascenseur René Cassin (316 k€)
 - Rénovations cimetière (25 k€)
- **Réalisations 2017 se poursuivant en 2018**
 - Jardins familiaux (18 k€ dépensés en 2017)
 - Rénovation de la toiture de la Grange Michal (52 k€ dépensés en 2017)
 - Mise en accessibilité des bâtiments (73 k€ dépensés en 2017)
 - Sécurisation des bâtiments communaux (50 k€ dépensés en 2017)
 - Réhabilitation terrain de football synthétique (37 k€ dépensés en 2017)

Des recettes exceptionnelles qui suffisent à couvrir la hausse des dépenses

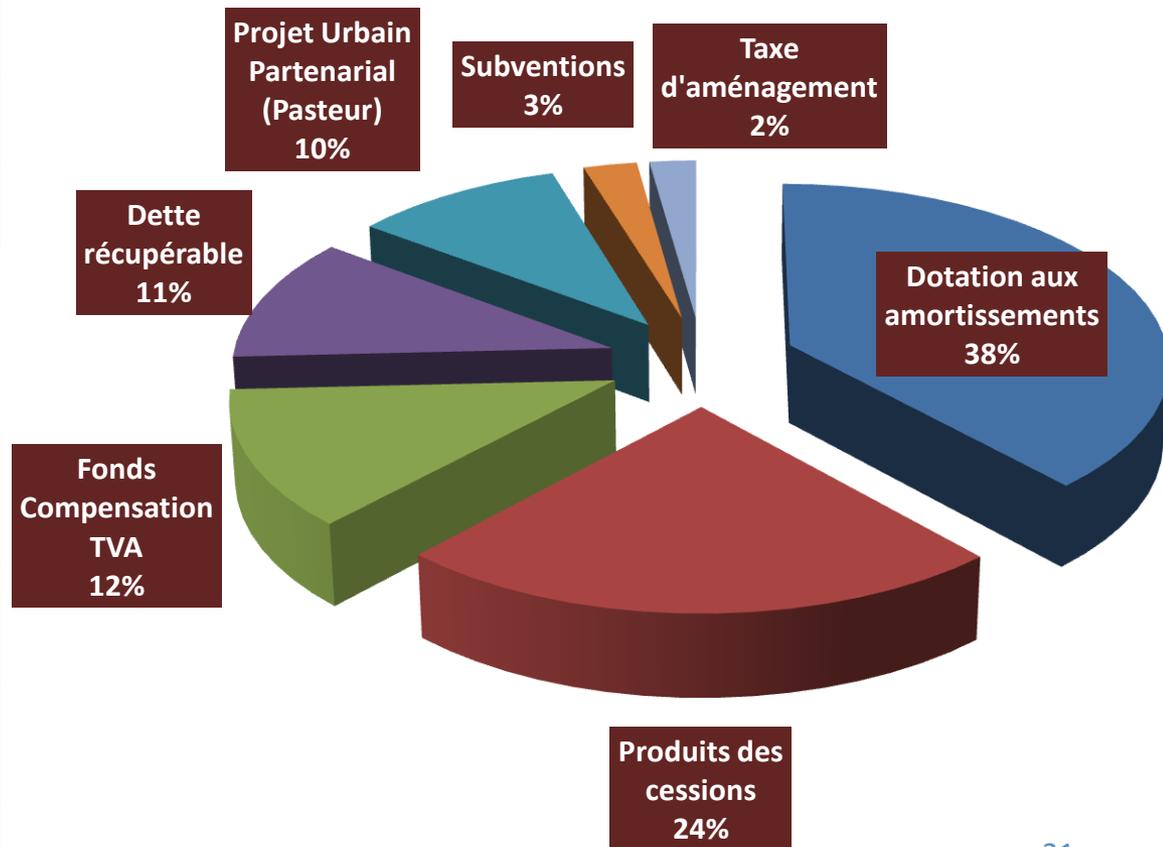
- Des recettes régulières en baisse...

FCTVA	211 k€ (-51%)
Taxe d'aménagement	37 k€ (-20%)
Dotations aux amort.	655 k€ (+7%)
Total	903 k€ (-17%)

- ...compensées par des rentrées exceptionnelles

Cessions (Grand Mas et Sonnant)	402 k€
Projet Urbain partenarial (Pasteur)	170 k€
Subvention (département pour l'ascenseur René Cassin)	43 k€
Total	615 k€

Répartition des recettes d'investissement 2017 par type de produit

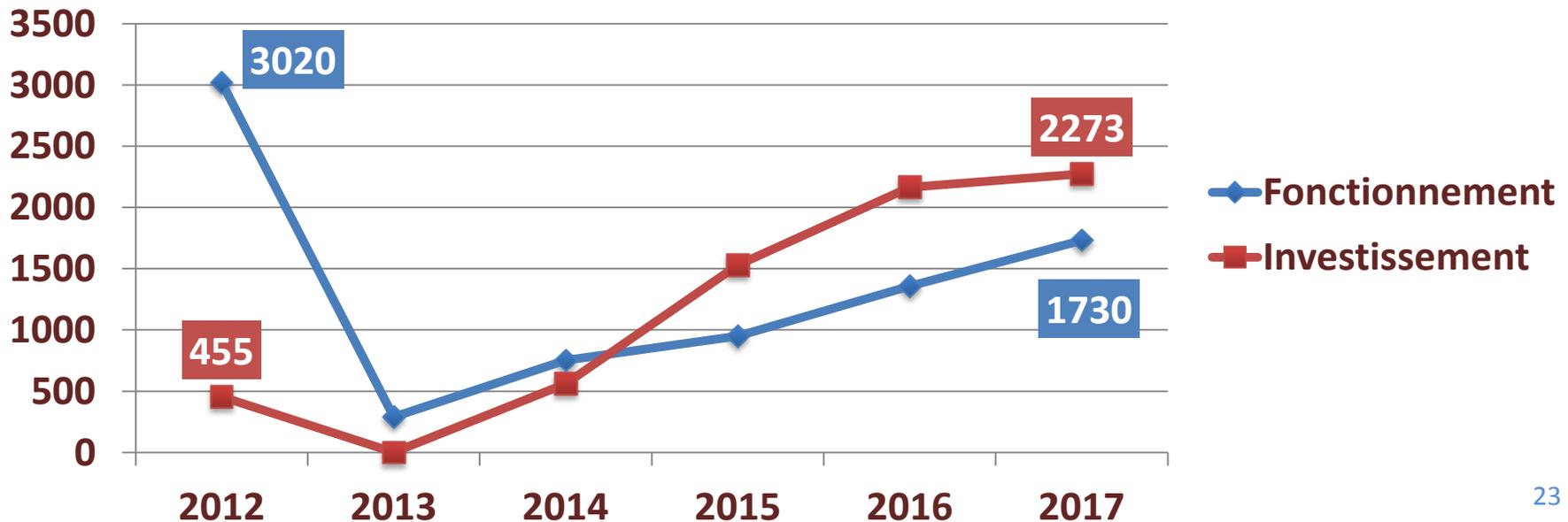


V. Forte capacité d'autofinancement et faible niveau d'endettement : des ressources pour l'avenir

Une épargne reconstituée

- Après les investissements importants réalisés en 2013-2014 (écoquartier) la commune a retrouvé **une capacité d'autofinancement significative**
- **La baisse tendancielle du résultat de fonctionnement annuel** liée aux recettes perdues par la ville (cf diapo n°6) limite toutefois la possibilité de reconstituer rapidement cette réserve

Evolution du résultat cumulé sur la période 2012-2017 (en milliers d'€)



Endettement : des indicateurs toujours au beau fixe

- Un faible niveau d'endettement et pas de produits financiers "risqués"
 - Capacité de désendettement stable (3,2 années)
 - Epargne nette qui s'améliore : de 824 k€ en 2016 à 942 en k€ en 2017
 - Dette par habitant : 506 € en 2017 contre 530 € en 2016

Les emprunts en cours de la ville de Gières – Situation au 01/01/2018

Désignation	Date d'obtention	Montant du contrat	Capital emprunté	Capital restant dû	Taux d'intérêts	Type de taux	Type Structure
Immobilisations 1999	30/12/1999	152 449 €	152 449 €	15 121 €	3,42%	Taux fixe	(A)
Plaine des sports-IENA Préfi - 2011 – 2033 *	14/02/2005	1 500 000 €	1 500 000 €	879 310 €	4,84%	Taux fixe	(A)
Plaine des Sports-Euribor 3 mois	15/02/2005	1 000 000 €	1 000 000 €	667 003 €	2,30%	Taux indexé	(A)
Plaine des sports-Tip Top Euribor + renégociation	22/03/2005	1 586 420 €	1 586 420 €	951 852 €	3,69%	Taux indexé	(A)
Financement des investissements	21/12/2015	730 000 €	730 000 €	681 341 €	1,95%	Taux fixe	(A)

* Tentative de renégociation en cours d'année 2016

(A) = catégorie la moins risquée (cotation de A à F)

Conclusion

- **Des recettes qui se maintiennent grâce à la fiscalité**
- **Charges de personnel en baisse, charges générales en hausse : une évolution contrastée des dépenses de fonctionnement**
- **Investissement 2017, l'amorce d'un nouveau cycle**
- **Forte capacité d'autofinancement et faible niveau d'endettement : des ressources pour l'avenir**